

L'Autorité autorise Les Crudettes à reprendre l'activité de salades en sachet du groupe Bonduelle

Publié le 20 juin 2025

Le 15 mai 2025, Les Crudettes a notifié à l'Autorité de la concurrence l'acquisition de la société Bonduelle Frais France. À l'issue d'un examen des effets de l'opération sur les marchés concernés, l'Autorité a autorisé cette acquisition sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 JUIN 2025

L'Autorité autorise Les Crudettes à reprendre l'activité de salades en sachet du groupe Bonduelle

[Lire le communiqué de presse](#)